

Communiqué – Édition de janvier 2015

Administration

Le rapport du Maire sur la situation financière, qui résume aussi les réalisations de 2014 et les orientations pour 2015, a été envoyé aux citoyens par la poste en décembre. Vous pouvez le consulter en ligne en cliquant sur ce lien : [Rapport du Maire 2014](#). Vous serez à même de constater les dossiers qui sont prioritaires pour le Conseil.

Le budget 2015 a été adopté à la séance extraordinaire du 19 décembre 2014. Lors de l'envoi des comptes de taxes, nous incluons un résumé du budget 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017. Une augmentation de 1.79 cent est prévue, passant de 95.61 à 97.40 cents du cent dollars d'évaluation, ce qui correspond à une augmentation de 1.87 %. Cette augmentation est cependant sous la moyenne des augmentations des autres villes de la MRC.

La contribution à l'Agglomération Sainte-Marguerite—Estérel inclut les dépenses pour le Service sécurité incendie, la bibliothèque et l'entretien de l'anneau de glace, d'une partie du réseau routier et du quai municipal.

Les dons suivants ont été prévus au budget de la Ville d'Estérel pour l'année 2015.

- 3 000 \$ à la [Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut](#)
- 5 000 \$ à l'organisme le [Garde-Manger des Pays-d'en-Haut](#)
- 5 000 \$ au projet parc-école municipalisé de l'école primaire Mgr Ovide-Charlebois à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson par l'entremise de la Fondation Jean Charest (Maire de la Ville d'Estérel de 1977 à 1997).



Nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 23 janvier 2015 à 17 h 00.

Pour des informations additionnelles, vous pourrez vous référer aux comptes rendus des séances du conseil une fois approuvés et mis en ligne dans la rubrique « procès-verbaux ».